## <u>E-MAIL</u>: <u>MARIANNE.MAIRIE@WANADOO.fr</u> Site de la Mairie: www.flavy-le-martel.com

## <u>Procès-verbal de la réunion</u> du Conseil Municipal du Lundi 27 février 2017 à 20 heures 00

L'An deux mille dix-sept, le vingt-sept février à 20 heures 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie sous la présidence de Mme LANCO Danielle, Maire de FLAVY-LE-MARTEL.

<u>Etaient présents</u>: Mme LANCO – M. VAN ISACKER – M. LEFEVRE - M. JULIEN – Mme TATIN – Mme GROGNET – M. DUBOIS - M. FAUQUEMBERGUE – M. MOUFLIER - Mme PATTE – Mme DERUERE - Mme BOURGIS – M. GARY - Mme BOUCHER – Mme VIOLIER - M. BRUNEL - M. PETITNIOT – Mme CORDIER.

Absent: M. LOBBE

Représenté: M. LOBBE par pouvoir à M. BRUNEL

## Ordre du jour

## 1. Désignation d'un secrétaire de séance

M. Franck GARY a été élu secrétaire de séance pour la présente réunion du Conseil Municipal.

### 2. Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du Mercredi 28 décembre 2016

Le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 28 décembre 2016 est adopté à l'unanimité.

Toutefois, M. BRUNEL fait remarquer que, concernant la désignation des délégués communaux au Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois, il avait été demandé aux conseils municipaux des communes concernées de procéder aux désignations ou élections avant le 31 décembre 2016 ;

Or, les conseils municipaux de SAINT-QUENTIN et GAUCHY ont délibéré sur cette question postérieurement au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

### 3. Subventions aux associations locales et à divers organismes – Année 2017

M.M. GARY, MOUFLIER et PETITNIOT, Présidents de l'Association d'Animation Communale, de l'Association de pêche « La Perche », de l'U.N.C et du Sporting-Club quittent la séance.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de retenir les propositions présentées par la Commission Municipale « Finances » réunie le 6 février dernier.

# 4. <u>Demande de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux -</u> Année 2017

Le Conseil Municipal décide la présentation de 2 dossiers de demande de subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux pour l'année 2017.

#### \* Dossier n° 1 : Restauration de la Salle Polyvalente de l'étage – (phase n° 3)

Remplacement du parquet – réfection charpente et couverture – réfection plafond et éclairage – mise en place d'un bornage extérieur – installation chauffage central et raccordement sur chaudière – travaux de peinture et carrelage.

#### \* Dossier n° 2:

Acquisition d'un nouveau tracteur-tondeuse équipé d'une brosse de désherbage.

# 5. <u>Instruction des autorisations du droit des sols – Convention entre la Communauté</u> d'Agglomération du Saint-Quentinois et la commune de FLAVY-LE-MARTEL

Le Conseil Municipal autorise Mme le Maire à signer la convention à intervenir avec la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois permettant de confier l'instruction des demandes et actes prévus au Code de l'Urbanisme en matière de droits des sols aux services de la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois.

# 6. <u>Détermination des durées d'amortissement des immobilisations corporelles ou incorporelles ayant fait l'objet d'un mandatement en 2016</u>

Le Conseil Municipal adopte une délibération fixant la durée des amortissements des biens (décors lumineux – tondeuse - souffleur) dont la commune a fait l'acquisition au cours de l'exercice 2016.

## **Informations**

• <u>Marchés A Procédure Adaptée – Travaux de réhabilitation Salle Polyvalente</u> (1ère phase)

Suite à l'exécution de travaux supplémentaires, Mme le Maire informe le Conseil Municipal que des avenants au marché ont été conclus avec les entreprises désignées ci-après :

## 1) SARL DUBOIS Emile, 38 rue de Saint-Quentin – 02100 – FAYET

## Lot n° 2 « Désamiantage – Charpente – Étanchéité - Couverture »

- Montant initial du marché : 22 205,64 € T.T.C

- Nouveau montant du marché: 24 396,16 € T.T.C

## 2) SARL BOUTROY-CHARALAMBOUS, rue de la Gare – 02800 – VERSIGNY

## Lot n° 6 « Plomberie – Chauffage – Matériel office »

- Montant initial du marché : 49 406,84 € T.T.C

- Nouveau montant du marché: 51 932,84 € T.T.C

## 3) J.D Électricité, 13 rue de REGNY – 02240 – SISSY

## Lot n° 7 « Électricité »

- Montant initial du marché : 23 280,00 € T.T.C

- Nouveau montant du marché: 24 372,00 € T.T.C

La 1<sup>ère</sup> phase des travaux de rénovation est quasiment terminée (sauf pour la mise en service de l'ascenseur et l'installation d'une porte coupe-feu dans le hall).

Le groupe technique de la Commission de Sécurité a effectué une visite de l'établissement le 16 février dernier et a émis un avis favorable pour l'utilisation de la Salle de l'étage.

En ce qui concerne la Salle de rez-de-chaussée, les travaux concernant la 2<sup>ème</sup> phase (agrandissement de la salle sous le préau existant) devraient débuter en avril – mai prochain ; en conséquence, cette salle sera indisponible pendant toute la durée du chantier.

## **Questions d'initiative**

## • Questions écrites des élus de la « Liste Citoyenne pour l'Avenir de FLAVY »

#### 1) Sortie scolaire classe de Mme LELOIRE:

Est-elle maintenue, au Parc de l'Aillette, avec l'avis favorable de l'Inspection académique ? Auquel cas nous proposons d'attribuer une aide financière qui pourrait être de l'ordre de 40 € par élève (au lieu des 120 € pour une classe de neige).

#### Réponse de Mme le Maire

A ce jour, la Mairie n'a pas été sollicitée pour apporter un soutien financier à cette sortie qui n'aurait pas encore reçu l'accord des services de l'Inspection Académique.

Une réunion avec l'enseignante concernée est prévue le 1<sup>er</sup> mars prochain.

#### 2) Remplacement du personnel communal

Deux postes des services techniques sont actuellement vacants suite à un départ en retraite et une longue maladie.

Il a été décidé de plus exécuter le traçage du terrain au stade.

Ce n'est pas un choix judicieux qui peut mettre en difficulté le Club avec ses conséquences pour la jeunesse.

Au delà de ce problème, quand envisage-t-on de remplacer le départ en retraite, voire de recruter un vacataire (puisque les salaires nous sont remboursés) pour assurer les missions de ce service ?

#### Réponse de Mme le Maire

\* Suite au départ volontaire en retraite d'un agent de maîtrise au 31 décembre dernier, le Conseil Municipal avait décidé, lors de sa réunion du 28 décembre 2016, de créer un emploi d'adjoint technique territorial à temps complet pour combler cette vacance.

Après examen des candidatures reçues, ce poste devrait être pourvu en avril prochain, la personne retenue devant exécuter une période de préavis chez son employeur actuel.

\* D'autre part, 2 agents des services techniques sont actuellement en congé de maladie, l'un en congé de maladie ordinaire, le second ayant déposé une demande d'admission en congé de grave maladie.

En raison de l'indisponibilité prolongée de ces agents, il a été procédé au recrutement de 3 personnes en Contrat Aidé :

- 2 Contrats Uniques d'Insertion (20 et 24 heures / semaine) pour les services techniques et espaces verts, l'un au 1<sup>er</sup> janvier 2017, le second au 1<sup>er</sup> mars prochain.
- 1 Contrat « Emploi d'Avenir » à raison de 24 heures / semaine pour le nettoyage des locaux de la Mairie et de l'Ecole du Centre avec effet du 1/03/2017.

Il a été effectivement demandé aux dirigeants des 2 clubs utilisateurs (le Sporting-Club et le FISC) de prendre les dispositions nécessaires pour assurer dorénavant le traçage du terrain de football, en raison d'une part de l'indisponibilité de plusieurs agents titulaires, d'autre part des demandes d'intervention impromptues présentées par les utilisateurs ayant pour effet de modifier inopinément le planning de travail des agents communaux.

A noter que l'achat de la peinture servant au traçage du terrain reste à la charge de la commune.

#### 3) LA POSTE

Suite au texte signé entre La Poste et l'A.M.F en janvier 2017, une réunion s'est tenue avec les Maires du Canton.

Peut-on en connaître le contenu et surtout les orientations de la Poste, poste qui reste menacée, à voir les fermetures dans l'Aisne ?.

### Réponse de Mme le Maire

Cette réunion avait pour objet la présentation du Contrat de Présence Postale Territoriale 2017 / 2019 conclu entre la Poste et l'Association des Maires de France.

Cet accord a été conclu pour 3 ans - 2017 – 2019 : 2 points importants → le bureau de Poste ne peut se transformer en agence postale qu'avec l'accord du Maire et du Conseil Municipal → en 3 ans, 1 seule modification possible de l'amplitude horaire d'ouverture.

# 4) Quelle suite pour la locataire Place du Général de GAULLE suite à la procédure devant être engagée pour chien dangereux ?

### Réponse de Mme le Maire

Les locataires ayant refusé de se séparer de cet animal, je les ai prévenus que je me verrai dans l'obligation d'engager une procédure de résiliation du bail de location devant la juridiction compétente à l'issue de la période hivernale.

- <u>Mme BOUCHER Stéphanie</u>: demande si la Salle Polyvalente de l'étage peut être de nouveau mise à disposition des différents utilisateurs, notamment par l'Association pour la pratique de la danse-country réponse affirmative de Mme le Maire suite à l'avis favorable émis par le groupe technique de la Commission de Sécurité le 16 février dernier;
- <u>Mme PATTE Marie-Claude</u>: signale un dépôt sauvage d'immondices dans le terrain appartenant à la Commune Ruelle Tortue. M. VAN ISACKER prend note de ce fait ;
- M. DUBOIS Claude: sollicite des informations sur l'implantation éventuelle d'un nouveau commerce dans la localité → Mme le Maire confirme qu'il est effectivement question de l'ouverture d'une nouvelle boulangerie dans un local commercial libéré récemment; Malheureusement, le Maire n'a pas à donner d'avis, le commerce en France étant libre. Nous serons par contre très attentifs à la sécurité et aux nuisances éventuelles si cela se fait.
- M. BRUNEL Gérard: transmet les félicitations de M. Joël LOBBE pour l'excellent travail rendu par les employés communaux (travaux de débroussaillage et de nettoyage des fossés, notamment Rue du Détroit Bleu) M. VAN ISACKER souligne qu'il a contribué personnellement à cette opération en mettant gracieusement à la disposition de la commune son personnel et son matériel;
  - suggère que les dates de réunion du Conseil Municipal soient désormais portées à la connaissance du public au moyen du Journal d'Information Électroniques (panneau lumineux);
- M. PETITNIOT Joël: signale des modifications dans le circuit de ramassage des déchets ménagers et déchets sélectifs depuis la fusion avec la Communauté d'Agglomération de SAINT-QUENTIN; de ce fait, certains sacs de déchets n'ont pas été collectés;
  - suggère une réunion de concertation (Sporting-Club et Commune) en vue de la mise en sécurité de la brocante du mois de mai prochain ;
- M. FAUQUEMBERGUE Jean-François: expose qu'un reportage effectué par FR3 sur l'Association Familles Rurales va être diffusé prochainement et suggère que cette information soit portée à la connaissance du public au moyen du Journal d'Informations Électroniques;

• <u>M. MOUFLIER Alain</u>: rappelle à l'Assemblée les dates des prochaines manifestations patriotiques et réunions de l'U.N.C:

#### \* Dimanche 19 mars 2017

11h00 : Cérémonie en l'honneur du sergent aviateur américain, James MAC CONNELL, abattu le 19 mars 2017 à FLAVY-LE-MARTEL,

18h00 : Commémoration au Monument aux Morts : fin de la Guerre d'Algérie

#### \* Dimanche 16 avril 2017

Commémoration du centenaire du déclenchement de l'offensive du Chemin des Dames – Veillée au Monument aux Morts.

#### \* Samedi 04 mars 2017 à 10h00

Assemblée Générale de l'UNC Salle des Mariages ;

#### \* Dimanche 26 mars 2017

Repas annuel de l'UNC Salle Polyvalente.

- annonce que la Société de Pêche « La Perche » participera à l'organisation du championnat du monde de pêche au coup organisé cet été à SAINT-QUENTIN ;
- <u>Mme DERUERE Christine</u>: s'enquiert de l'origine des perturbations du réseau de distribution publique d'électricité (coupure du samedi 21 janvier après-midi). → Réponse: problème sur pylône ligne moyenne tension à proximité du Lotissement Épinette MARGOT. Cela a été réparé le jour même.

Pour extrait conforme Flavy-Le-Martel, le 09 mars 2017

Le Secrétaire de séance,

Le Maire,

Franck GARY

**Danielle LANCO**